

Filière Physiothérapie

En complément au descriptif de module, le syllabus présente de façon plus détaillée le module, en abordant toutes les informations nécessaires aux étudiant-e-s pour appréhender l'organisation pédagogique de cet enseignement.

Intitulé du module : Personne en crise

Code : S.PH.370. 2009.F.23

Nombre de crédits : 6 ECTS

Responsable de module et équipe enseignante :

	Noms	Téléphone	Courriel
Responsable de module	Philippe Demeulenaere	021/316 81 35	philippe.demeulenaere@hesav.ch
Enseignant-e-s et chargé-e-s de cours HESAV	Krzysztof Skuza	021/545 11 38	krzysztof.skuza@hesav.ch
	Claudia Véron		claudia.veron@hesav.ch
	Gilles Bangerter		gilles.bangerter@hesav.ch
	Pauline Marchand		pauline.marchand@hesav.ch
	Sandra Panchard		sandra.panchard@hesav.ch
	Sarah Thouvenin		sarah.thouvenin@hesav.ch

D'autres chargés de cours peuvent rejoindre l'équipe pédagogique en cours d'année académique.

Introduction au module

Dans sa pratique, le physiothérapeute prend régulièrement en charge des patient.e.s présentant des troubles psychiques. Ces troubles peuvent être réactionnelles à la survenue du problème somatique motivant la prise en charge en physiothérapie et/ou faire partie de l'anamnèse de l'individu.

Dès lors, il importe que le/la physiothérapeute acquière et développe des connaissances utiles au sujet des principaux troubles psychiques afin de les intégrer dans son raisonnement clinique guidant la prise en charge en physiothérapie.

Ce module vise l'acquisition de ces connaissances concernant notamment la sémiologie des principales troubles psychiques ainsi que les conduites thérapeutiques permettant au physiothérapeute d'adapter la prise en charge en physiothérapie en prenant en considération les spécificités des patients présentant des troubles psychiques.

Le module permettra également une contextualisation de la prise en considération des troubles psychiques au travers d'illustrations dans les domaines MSQ, neuro et système interne.

La semaine interprofessionnelle permet également aux étudiants une réflexion sur le fonctionnement d'équipe et en particulier sur l'obtention du consensus au sein d'une équipe pluri-disciplinaire et la gestion de conflit.

Objectifs d'apprentissage et compétences/rôles visés

- Acquérir et développer les savoirs de base au sujet des principales atteintes psycho-pathologiques dans l'approche globale du patient en physiothérapie.
- Être capable d'intégrer les éléments de santé mentale dans le processus guidant le raisonnement clinique, depuis la récolte des informations nécessaires à l'identification du problème du patient jusqu'à l'évaluation des résultats de la prise en charge en physiothérapie
- Dans le cadre de sa pratique, être capable d'établir et de maintenir une relation thérapeutique adaptée avec le patient présentant des troubles psychiques.
- Connaître et expérimenter les théories du conflit (source, rôle, style, gestion).
- Elaborer une stratégie de résolution de conflit dans un contexte de pratique collaborative interprofessionnelle.
- Aborder des situations de fin de vie et le lien avec la physiothérapie.

En référence au Plan d'Etude Cadre 2022 Bachelor of Science HES-SO en Physiothérapie (Point 5.5. *Les compétences par rôle*, pp. 21-23), les rôles professionnels et les compétences visées par le module sont :

- Rôle d'expert-e :

- **Compétence Ab3** : Elles réalisent le raisonnement clinique physiothérapeutique centré sur la personne (patient/client/partenaire) en coordonnant leurs décisions et actions de manière concertée ; **Composante 1** : Adapter les interventions au contexte et aux attentes du client/patient.
- **Compétence Ab5** : Elles conçoivent des interventions physiothérapeutiques efficaces et efficientes en tenant compte des contre-indications. Elles accompagnent les patients/clients dans leur participation optimale à la vie quotidienne, en tenant compte de leurs ressources ; **Composante 1** : Etablir le plan d'intervention en tenant compte des spécificités du client/patient ;

- Rôle de Communicatrice.eur :

- **Compétence Bb1**: Elles utilisent une communication verbale, non verbale et tactile pour construire une relation thérapeutique de confiance et de partenariat avec les patients/clients et l'utilisent comme élément de soutien d'une intervention physiothérapeutique centrée sur la personne et tenant compte des facteurs d'influence pertinents ; **composante 1** : Identifier et recourir à différentes techniques de communication ; **composante 2**: Identifier les différents types d'interactions professionnelles avec les patients/clients ; **composante 3**: Construire et maintenir une relation thérapeutique avec les patients/clients.
- **Compétence Bb2** : Elles formulent des objectifs physiothérapeutiques conjointement avec l'individu et prennent des décisions appropriées et partagées avec celui-ci, en tenant compte de ses ressources ; **composante 1** : Reconnaître et prendre en considération les caractéristiques des acteurs en présence. **Composante 2** : Négocier avec le patient/client les objectifs physiothérapeutiques, les moyens de traitement et arriver à un consensus
- **Compétence Bb4** : Elles gèrent les conflits de manière à trouver des solutions et organisent le soutien approprié. Elles maîtrisent les technologies de l'information et de la communication et les utilisent efficacement. **Composante 1**: Identifier les objectifs de la transmission de l'information ; **Composante 2**: S'approprier les technologies de l'information et de la communication ; **Composante 3** : Comprendre la dynamique de groupe et le travail d'équipe dans le contexte de la collaboration interprofessionnelle ; **Composante 4** : Identifier les types de

conflit et comprendre leurs enjeux

- **Rôle de Promoteur.rice de la santé :**

- **Compétence Eb1** : Elles comprennent l'importance des facteurs biopsychosociaux et leur influence sur l'expérience et le vécu de la maladie et de la santé, les processus de convalescence/récupération et la prévention, et les intègrent dans le raisonnement clinique et les interventions physiothérapeutiques ; **Composante 1** : Analyser les facteurs qui influencent la santé du client/patient dans la perspective de l'intervention

Dans le référentiel de compétences, le pronom "elles" utilisé désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

Axes de formation

La formation Bachelor of Science en Physiothérapie est construite autour de cinq axes d'enseignement, lesquels sont décrits comme des énoncés qui catégorisent des contenus ou mettent en évidence un élément central et autour duquel les modules sont organisés.

En référence au Plan d'Etude Cadre 2022 Bachelor of Science HES-SO en Physiothérapie (Point 6. *Les axes de formation*, pp. 24-28), les axes de formation autour desquels s'inscrivent ce module sont :

- ☒ 1. Praticien réflexif
- ☒ 2. Interventions physiothérapeutiques
- ☐ 3. Mouvement, activité physique, sport et santé
- ☐ 4. Développement professionnel et leadership
- ☒ 5. Spécificités de l'individu et dimensions psycho-sociales et environnementales

Relation avec le programme

Le module s'inscrit dans la suite du module 1008 qui avait comme intention l'acquisition de connaissance au sujet du développement psycho affectif de l'individu, de présenter les fonctionnements psychologiques de base ainsi que les mécanismes de défense et opération de sécurité de l'individu sans atteinte psychopathologie.

En tenant compte de ces éléments, le module 2009 permettra l'acquisition de connaissance au sujet de l'individu en situation de problématique psychopathologie

Le module permettra également une contextualisation de la prévalence des problématiques psycho pathologiques dans les domaines d'intervention physiothérapeutique en milieu somatique.

Programme et calendrier

108 périodes au total (cours et TP), filées sur le semestre 3.

Pour un calendrier plus précis, se référer à la programmation IS-Academia.

Semaines	Objectifs	Contenus / Nombre de périodes	Nombres Périodes	Enseignant-e-s Chargé-e-s de cours	Activités / Modalités pédagogiques
39	- Introduction au module	- Intention et objectifs module - Présentation évaluation	2	PDE	- Cours théorique
39	- Introduction à la psychopathologie	- Classification - Symptômes, syndrome en psychiatrie	4	K.S ou G.B	- Cours théorique
39	- Les psychoses	- Définition - Critères spécifiques de la psychose - Clinique	4	KS	- Cours théorique
40 et 41	- Les troubles de la personnalité	- Définition - Critères spécifiques - Clinique	8	KS	- Cours théorique
41	- Les troubles de l'humeur adulte	- Définition - Clinique et thérapeutiques - Approche thérapeutique en physiothérapie	4	PDE	- Cours théorique
42	Baby clash	- Conflits, tensions, crises qui apparaissent après la naissance de leur bébé.	4	Sarah Thouvenin	-
42	Dépression du sujet d'âge avancé	- Définition et spécificités - Clinique - Approches thérapeutiques	4	PDE	-
43	Démences dégénératives point de vue neuro psy	- Définition - Mécanismes psycho-pathologique	4	CM	-
43	Démences dégénératives approche en physiothérapie	- Rôle activité physique - Prise en considération troubles cognitifs et du comportement en physiothérapie	4	PDE	- Cours théorique et cas clinique
44	Psychopathologie enfant et ado	-	4	Pauline Marchand	-
45	Ethique clinique en psychiatrie	-	4	K.S.	- Cours théorique et cas clinique
46	Sujet autour de la fin de vie et de la mort	-	4	R.A. Foley /SPA	-
47	Psychopathologie dans les domaines	- Emerger les représentations sur	4	Temps de travail	- Travail de groupe sur vignette clinique

	somatiques	la manière d'intégrer les troubles psychopathologiques dans les domaines msq,neuro et système interne		personnel	selon consignes
47	Psychopathologie et domaine msq	- Prévalence troubles psychiatrique - Cas clinique	4	PDE + intervenant domaine	- Cours théorique et cas clinique
48	Psychopathologie et domaine neuro	- Prévalence troubles psychiatrique - Cas clinique	4	PDE + intervenant domaine	- Cours théorique et cas clinique
48	Psychopathologie et domaine système interne	- Prévalence troubles psychiatrique - Cas clinique	4	PDE + intervenant domaine	- Cours théorique et cas clinique
49	Semaine EIP		24		

Principes de fonctionnement des cours

Dans le cadre des exposés théoriques, une large place est réservée à l'interaction entre les étudiants et avec les enseignants. Du fait de la nature des contenus, il est primordial que chacun puisse s'exprimer de manière sécurisée. Il est donc demandé aux participants d'avoir une attitude respectueuse envers les propos entendus tout en étant à l'écoute de son propre vécu.

Utilisation de l'intelligence artificielle générative dans les travaux académiques

Pour des raisons d'intégrité intellectuelle, nous vous demandons de mentionner les outils d'intelligence artificielle (IA) générative utilisés dans vos travaux académiques, ainsi que l'objectif de leur utilisation (synthèse, explication, inspiration, citation, création d'images et modélisation). Nous acceptons l'utilisation de l'IA sans la référencer pour les corrections orthographiques, les reformulations et les traductions.

Pour plus d'informations, nous vous recommandons de vous référer au document cadre de la HES-SO, qui évolue constamment : [Principes directeurs, ressources et guide d'application](#). Notamment, nous vous invitons à consulter la section du site IA dans l'enseignement à la HES-SO qui traite de la citation des sources [Étudier avec l'IA – Citer ses sources](#).

Modalités de validation

Une épreuve écrite sur table portant sur les contenus du module et comptant pour **80% de la note finale du module**.

Les contenus évalués sont précisés lors de la présentation du module.

La semaine EIP fera l'objet d'un travail de validation de groupe dont la note compte pour **20% dans la validation finale du module**.

Forme

- **Evaluation écrite sur table** d'une durée de 3h00, à la semaine 51.

Consignes de réalisation

- Répondre à des questions théoriques en lien avec la matière vue en cours

Critères d'évaluation

La correction de l'évaluation écrite est basée sur les critères et les indicateurs de performance suivant de:

- **Pertinence**
 - Reconnaître et argumenter les différentes notions en lien avec les thématiques à développer.
 - Répondre aux questions en faisant référence à la théorie.
 - Démontrer une compréhension des exigences.
- **Profondeur**
 - Faire preuve d'un niveau d'analyse et d'intégration.
- **Cohérence**
 - Pour chaque thématique et questions, les liens entre les différentes notions sont logiques et l'ensemble est ordonné.
- **Précision**
 - Définition claire, concise et détaillée des concepts et notions théoriques abordés.
- **Vocabulaire et syntaxe**
 - Utilisation du vocabulaire professionnel.
 - Respect des règles et conventions grammaticales et orthographiques.
- **Autonomie**
 - Faire preuve d'une initiative devant la tâche à accomplir.

Echelle de notation

La note finale du module est calculée pour 80 % par l'évaluation de tout le module excepté la semaine EIP, et pour 20% par la semaine EIP, puis répartie selon le pourcentage ci-dessous :

Pourcentage points	Note finale	Qualification ECTS	Remarques
100 à 93%	6.00 - 5.65	A	→ Module validé
92.5 à 85%	5.64 - 5.25	B	
84.5 à 75%	5.24 - 4.75	C	
74.5 à 67%	4.74 - 4.35	D	
66.5. à 59%	4.34 - 3.95	E	
58.5 à 49%	3.94 - 3.45	Fx	→ Remédiation sur les parties notées à moins de 4
48.5 à 0%	≤ 3.44	F	→ Répétition sur tout le module

Conditions de validation du module

- Le module est validé si la note obtenue est située entre A et E.
- Le module n'est pas validé et donne lieu à une remédiation si Fx.
- Le module n'est pas validé et donne lieu à une répétition si F.
- La note finale du module est E si l'étudiant.e obtient au moins 59% des points.

En cas d'absence de participation, justifiée ou non, à une ou plusieurs activités de la semaine EIP incluant les JIP, la semaine EIP ne sera pas validée (pas d'acquisition des ECTS) sans la réalisation d'un travail compensatoire proportionnel au taux d'absence et aux compétences évaluées.

Modalités de remédiation

Les épreuves de remédiation portent sur les insuffisances constatées lors de l'évaluation des prestations de l'étudiant.e.

La remédiation a lieu en principe dans le courant du semestre suivant et au plus tard en fin d'année académique, en semaines 35-36.

Les modalités d'évaluation de la remédiation et les règles de validation du module après remédiation sont définies par écrit, et transmises à l'étudiant.e par le ou la responsable de module.

L'étudiant.e doit réaliser un travail écrit sur table complémentaire, sous forme de questions théoriques. Durée de la remédiation : 1h30.

Le module est validé si le complément demandé est suffisant.

Comme spécifié dans le descriptif de module, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Modalités de répétition

L'étudiant.e qui obtient la note F doit répéter le module, pour autant qu'il ne l'ait pas déjà fait.

Selon la situation de l'étudiant.e, la répétition est réalisée par :

- La réalisation d'un travail individuel dont les conditions de réalisation et de suivi sont convenues avec le/la responsable de module, dont la charge de travail requise est équivalente à celle du module échoué, et qui permet le développement des compétences visées par le module.
- La participation au module durant l'année académique suivante.

L'étudiant.e se présente aux examens de répétition organisés en principe dans le semestre académique suivant l'échec, mais au plus tard dans l'année académique suivante.

Les règles pour la validation du module définies dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition s'appliquent.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020), la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

Eléments disciplinaires

Art. 36, alinéa 1 du Règlement sur la Formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020 : Toute fraude y compris le plagiat ou la tentative de fraude dans les travaux d'évaluation, les examens et le travail de Bachelor ou le travail de Master, entraîne la note de 1 (ou F) au module, impliquant la non-acquisition des crédits ECTS, voire l'invalidation du titre et peut faire l'objet d'une des sanctions prévues selon les règlements HES-SO et HESAV en vigueur.

L'utilisation abusive de l'IA peut être considérée comme fraude.

Matériel de cours

Tous les supports de cours sont mis à disposition sur la plateforme Cyberlearn Moodle.

Références bibliographiques :

- Association, A. P. (Ed.). (2013). *DSM-5 : manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*. Elsevier Masson.
- Guelfi, J. D., & Rouillon, F. (2012). *Manuel de psychiatrie* (2e éd. ed.). Elsevier Masson.
- Jalenques, I., Galland, F., Vaille-Perret, E., Brousse, G., Vinot, J., Lebre, S., & Tourtauchaux, R. (2003). Troubles de l'humeur du sujet âgé. *Annales médico psychologiques*, 161(10), 817-819. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2003.10.009>
- Kapsambelis, V. (2015). *Manuel de psychiatrie clinique et psychopathologique de l'adulte* ([2e éd.] ed.). Presses universitaires de France.
- Lalonde, P. (2016). *Psychiatrie clinique : approche bio-psycho-sociale* (4ème ed.). Chenelière éducation.
- Organisation mondiale de la Santé. (2022). CIM-11 : Classification Internationale des Maladies Onzième Révision. <https://icd.who.int/fr>
- Palazzolo, J. (2007). *Dépression et anxiété : mieux les comprendre pour mieux les prendre en charge*. Masson.
- Roelandt, J. L., Caria, A., Defromont, L., Vandeborre, A., & Daumerie, N. (2010). Représentations sociales du « fou », du « malade mental » et du « dépressif » en population générale en France. *Encéphale*, 36(3), 7-13. [https://doi.org/10.1016/S0013-7006\(10\)70012-9](https://doi.org/10.1016/S0013-7006(10)70012-9)

Des références bibliographiques spécifiques peuvent être proposées par les intervenant.e.s

Sous réserve de modifications

PDE – 04.09.2025

Validé par MTR le 09.09.2025